

# LA NEWSLETTER DE L'UNDPIP



3e trimestre 2022

## DEPUIS JUILLET 2022 - MOBILISATION DES DPIIP

Depuis le mois de juin 2021, et en intersyndicale avec le SNDP-CFDT et le SNEPAP-FSU depuis le mois d'avril 2022, l'UNDPIP se mobilise pour des avancées concernant **la situation indemnitaire, indiciaire et statutaire des DPIIP**.

Les **revendications** de l'intersyndicale sont les suivantes :

- **revalorisation du statut** permettant de positionner le corps vers le A+;
- travail de revalorisation de l'ensemble de la **grille indiciaire**;
- un **déroulé de carrière facilité** et une réduction du temps passé dans certains échelons;
- un effort sur le **taux de pro/pro** le portant à 10%;
- un accès favorisé aux **emplois fonctionnels de DSPIP**;
- la suppression des **conditions d'accès** à ce jour restrictives uniquement pour le corps des DPIIP;
- une **diversification des postes** accessibles au sein de l'AP;
- des **recrutements** en nombre, basés sur des organigrammes de référence;
- la **révision de l'article A44 du CPP**;
- une **réflexion globale sur les missions des DPIIP**.

Des **café des DPIIP intersyndicaux** se tiennent régulièrement en visio sur la mobilisation en cours.

Un **rassemblement** a été organisé le **20 septembre 2022 à Paris** avec près de **150 DPIIP présents**.

Plusieurs **modalités d'action** sont en cours à ce jour :

- les **recours** individuels en revalorisation,
- les **sollicitations des parlementaires** (7 questions posées au Garde des Sceaux),
- l'**absence aux temps et réunions institutionnels**,
- l'**absence aux CAP et DC** mais la transmission d'avis écrits en amont des instances,
- la **non organisation de réunions**,
- la **non transmission d'informations institutionnelles**,
- la **mise en avant de la participation à la mobilisation** via un **bandeau dans les mails**.

Retrouvez sur notre site internet les **communiqués** hebdomadaires de l'intersyndicale dans le cadre de la mobilisation en cliquant [ici](#).

L'intersyndicale, via la boîte mail **dpipenmouvement@gmail.com**, se tient à votre disposition pour vous aider dans votre mobilisation!



## 25/08/22 & 19/10/22- L'UNDPIP RENCONTRE LA CGLPL

Le 25 août 2022, l'UNDPIP a eu l'occasion de rencontrer Madame Dominique Simonnot, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, dans ses locaux, à Paris.

Au regard de l'actualité médiatique mouvementée, l'UNDPIP a rappelé son profond attachement au **développement d'actions collectives, en détention, comme en milieu ouvert.**

Cette audience a également permis d'aborder les points suivants :

- les **besoins humains et financiers en SPIP** ;
- les **moyens de lutte contre la surpopulation carcérale** ;
- la **place du SPIP comme pilote d'une politique publique de prévention de la récidive.**

La CGLPL a été sensibilisée au **mouvement actuel des DPIP** et à la **nécessaire revalorisation** attendue pour le corps.

Retrouvez notre communiqué intégral sur notre site internet en cliquant [ici](#).

Le 19 octobre 2022, l'UNDPIP a participé à une **journée de réflexion sur la surpopulation carcérale** au sein du siège du CGLPL, en présence de nombreux intervenants institutionnels et associatifs. Une poursuite des échanges est prévue au début de l'année 2023.



## 05/09/22 & 19/10/22 - L'UNDPIP A L'ENAP

Le 5 septembre 2022, l'UNDPIP était présente à l'ENAP dans le cadre de la **fin de formation initiale des DPIP 16 et du début de formation des DPIP 17.**

Les échanges ont permis de présenter l'UNDPIP et de répondre aux diverses interrogations des élèves et stagiaires, notamment dans le cadre de la prise de poste à venir.



# 23/09/22 - CAP DE TITULARISATION ET DE STAGIAIRISATION DES DPIP 14 & 15

Le 23 septembre 2022, l'UNDPIP a participé à la **CAP de titularisation et de stagiairisation des DPIP 14 & 15**.

Dans le cadre d'une déclaration liminaire (à lire en cliquant [ici](#)), l'UNDPIP a pu revenir sur la mobilisation des DPIP en cours, réaliser un bilan de son action depuis 2018 et sur la gestion RH depuis trois ans.

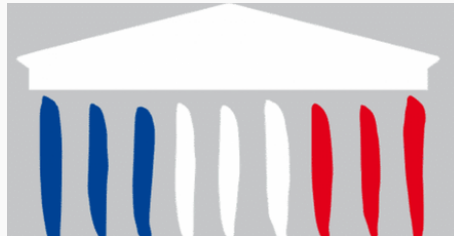
---

## 05/10/22 - AUDITION DE L'UNDPIP PAR LA COMMISSION DES LOIS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 5 octobre 2022, l'UNDPIP a été auditionnée par la Commission des lois de l'Assemblée nationale, et plus spécifiquement, par Monsieur Eric POUILLIAT, député, au sujet des **évolutions sur le rôle et la place du SPIP dans le système judiciaire français et au sein des politiques publiques**.

Elle est notamment revenue sur la **place des activités pilotées par le SPIP dans la mission de lutte contre la récidive et la mission de réinsertion**, aussi bien en milieu fermé qu'en milieu ouvert.

Retrouvez notre communiqué dans son intégralité sur notre site internet en cliquant [ici](#) et le rapport dans son intégralité [ici](#) (focus sur les difficultés RH des DPIP en page 25).



## 01 AU 08/12/22 - ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections professionnelles se tiendront du 1er au 8 décembre 2022 (vote électronique).

En amont de celles-ci, il est impératif de récupérer sa carte d'électeur sur le site de [l'ENSAP](#) et de vérifier les données saisies.

L'UNDPIP sera candidate à 3 scrutins :

- le comité social d'administration du Ministère de la Justice;
- la CAP n°2 des corps d'encadrement;
- le CSA des services pénitentiaires d'insertion et de probation.



L'UNDPIP appelle les DPIP à se mobiliser en allant voter.

Afin de vous présenter les scrutins et de répondre à vos questions sur les élections professionnelles, nous vous proposons une visio le **mardi 22 novembre 2022 de 13h à 14h**. La connexion sera possible en cliquant sur le lien suivant : [Visioelectionspro 221122 | Jitsi Meet](#).

# LE BUREAU NATIONAL DE L'UNDPIP

- **Secrétaire générale** : Laura SOUDRE
- **Secrétaire général adjoint** : Alexandre PIERRE
- **Secrétaire générale adjointe** : Constance MARGRIT
- **Trésorière** : Marion ROCHET
- **Représentante** : Sandrine CHARRIER
- **Représentante** : Stéphanie MULLIER
- **Secrétaire nationale** : Julie DELANOIX BRYERE
- **Secrétaire nationale** : Sophie NICOLAS
- **Secrétaire national** : Joan MONTERO
- **Commissaire aux comptes** : Marie PANTALONE
- **Commissaire aux comptes** : Eloïse TAUZIET



## ADHERER A L'UNDPIP

Union Nationale des Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

**BULLETIN D'ADHESION**  
à renvoyer complété à [undpip.cfe.cgc@gmail.com](mailto:undpip.cfe.cgc@gmail.com)

Mme ( ) M ( ) NOM ..... Prénom.....  
Date de naissance ..... Nom de naissance.....  
Adresse.....  
Code postal..... Ville.....  
Tél. personnel.....  
Email.....  
Les informations nominatives ont pour objet de permettre à l'UNDPIP d'informer et de consulter ses adhérents. Ces informations ne peuvent pas être communiquées à des personnes extérieures à l'UNDPIP. Chaque adhérent possède un droit d'accès, de consultation et de rectification de ses données.

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES  
Etablissement/Service.....  
Adresse.....  
Code postal..... Ville.....  
Tél. professionnel.....  
Email professionnel.....  
Fonction.....  
Grade.....  
Indice..... Date d'entrée dans le corps.....

FAIT A..... LE..... SIGNATURE.....

Pour le paiement de ma cotisation : Je procède à un virement bancaire sur le compte de l'UNDPIP  
IBAN : FR76 3000 3007 2100 0372 6327 069 – BIC SOGEFRPP

IM < 505	506 < IM < 640	641 < IM < 793	IM > 794
90,00 €	95,00 €	105,00 €	120,00 €

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter [undpip.cfe.cgc@gmail.com](mailto:undpip.cfe.cgc@gmail.com)  
<https://undpip.wordpress.com/>

**Formulaire d'adhésion disponible en ligne**

**Obtenir un conseil, du soutien**

**Participer à l'évolution du métier de DPIIP**

**Faire entendre la voix des DPIIP**